

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 10 juin 2017 à 10h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents son honneur le maire, Yves Baillargeon, mesdames les conseillères, Lucie Robillard Barbeau, Corina Lupu, France Robillard Pariseau, Françoise Tassé et monsieur le conseiller René Pelletier formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absent : Monsieur David Estall.

Ouverture de la séance ordinaire du 10 juin 2017

Monsieur le maire ouvre la séance ordinaire à 10h00 après constatation du quorum.

2017-06-1096 - Approbation de l'ordre du jour – séance ordinaire 10 juin 2017

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance ;
Approbation de l'ordre du jour ;
Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2017 ;

1. Administration

1. Acceptation des comptes à payer pour la période du 20 mai au 9 juin 2017 ;
2. Transferts budgétaires ;
3. Dépôt des états de revenus et dépenses au 9 juin 2017 ;
4. Services professionnels – Refonte du site web
5. Travaux de redressement du corridor aérobique secteur du chemin Tassé, chemin du Ruisseau et rue Brin – TECQ 2014-2018

2. Sécurité publique

1. Entente intermunicipale relative à la prévention et la protection incendie et prévoyant la fourniture de services ;

3. Transport et Voirie

1. Redressement du corridor aérobique secteur chemin Tassé, chemin du Ruisseau et rue Brin ;
2. Remplacement du système sanitaire et travaux de remblai autour de l'hôtel de ville ;

4. Hygiène du milieu

5. Frais de financement

6. Urbanisme et environnement

1. Dépôt du rapport du Service d'urbanisme et de l'environnement ;

7. Loisirs et culture

8. Varia

9. Correspondance

10. Période de questions

11. Clôture et levée de la session ordinaire du 10 juin 2017

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 10e jour du mois de juin 2017.

Il est proposé par madame France Robillard Pariseau,

appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 juin 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-06-1097 - Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2017

Il est proposé par madame Lucie Robillard Barbeau,

appuyé par madame Corina Lupu,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

ADMINISTRATION - 1

2017-06-1098 - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 20 MAI AU 9 JUIN 2017 - 1.1

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

ATTENDU QUE le comité d'administration a fait la vérification des comptes à payer à approuver pour la période du 20 mai au 10 juin 2017, et qu'il recommande leur acceptation ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Françoise Tassé, appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil approuve la liste des comptes à payer pour la période du 20 mai au 10 juin 2017, telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier, au montant de 71 683.94 \$ et apparaissant dans le livre intitulé "PV - Comptes à payer", les salaires et DAS pour la période du 20 mai au 10 juin 2017 au montant de 24 336.39 \$ et les dépenses incompressibles au montant de 11 402.30 \$ pour un total de 107 422.63 \$.

DATE 06-06-2017 14:20
IMPRIME LE: 08-06-2017
Municipalité du Lac-des-Seize-Iles

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
CAISSE COURANT (54 11210 000)

DU 11-06-2017 AU 11-06-2017

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
TAPIS SAINT-SAUVEUR	11-06-17	14490	COURS	1,274.04
TOILETTES QUEBEC 207-121.....	11-06-17	14491	COURS	224.20
SIGNEI SERVICES INC.	11-06-17	14492	COURS	1,894.33
ULINE CANADA CORPORATION	11-06-17	14493	COURS	835.85
LAC-DES-SEIZE-ILES STATION INC. 207-121	11-06-17	14494	COURS	272.09
TANYA GOULDING	11-06-17	14495	COURS	2,500.00
URBA + CONSULTANTS 207-121.....	11-06-17	14496	COURS	248.99
WILSON NOLAN	11-06-17	14497	COURS	50.00
ENTREPRISE BERTRAND BREAUULT	11-06-17	14498	COURS	1,264.72
LOCATION DANIEL BOIVIN 207-121.....	11-06-17	14499	COURS	357.91
PLOMBERIE BENOIT DEMERS	11-06-17	14500	COURS	308.32
DESJARDINS SPORTS INC. 207-121.....	11-06-17	14501	COURS	962.76
SPORTS MARINS B & F. INC, LES 207-121.	11-06-17	14502	COURS	292.34
RHÉAL MORIN	11-06-17	14503	COURS	742.50
RÉGIE INCENDIE NORD OUEST LAURENTIDES	11-06-17	14504	COURS	9,250.00
SIMAG INFORMATIQUE	11-06-17	14505	COURS	2,371.29
LES SERVICES R.C. MILLER 207-121.....	11-06-17	14506	COURS	1,132.50
SHRED-IT INTERNATIONAL ULC	11-06-17	14507	COURS	88.86
CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE	11-06-17	14508	COURS	86.23
LÉVEILLÉ, NORMAND 207-121.....	11-06-17	14509	COURS	274.95
MIRIAM ATKINSON	11-06-17	14510	COURS	174.51
PIERRE GAGNON	11-06-17	14511	COURS	315.45
ENERGIE SONIC RN 207-121.....	11-06-17	14512	COURS	376.63
I. DAGENAI ET FILS INC. 207-121.....	11-06-17	14514	COURS	226.36
FOURNITURE DE BUREAU DENIS 207-121....	11-06-17	14515	COURS	592.98
MARCHÉ SANTÉ 2000 INC. 207-121.....	11-06-17	14516	COURS	564.44
A.R.C DES PAYS D'EN-HAUT 207-121.....	11-06-17	14517	COURS	1,519.40
BAILLARGEON, YVES 207-121.....	11-06-17	14518	COURS	151.72
VILLE DE SAINTE-ADELE 207-121.....	11-06-17	14519	COURS	90.00
MINISTÈRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE	11-06-17	14520	COURS	74.73
REVOST, FORTIN & D'AUUST, AVOCATS	11-06-17	14521	COURS	3,993.79
WYOT GÉLINAS CA 207-121.....	11-06-17	14522	COURS	2,278.34
MG SOLUTIONS INC. 207-121.....	11-06-17	14523	COURS	755.40
F.M LÉONARD ÉLECTRICIEN INC.	11-06-17	14524	COURS	1,955.95
TOTAUX	34			37,501.58

DATE 08-06-2017 14:22
IMPRIME LE: 08-06-2017
Municipalité du Lac-des-Seize-Iles

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
CAISSE COURANT (54 11210 000)

DU 30-06-2017 AU 30-06-2017

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
MINISTRE DES FINANCES	30-06-17	14513	COURS	34,182.36
	TOTAUX	1		34,182.36

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

Je, Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2017 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

ADOPTÉE

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – 1.2

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 9 JUIN 2017 – 1.3

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres présents du Conseil, l'état de revenus et dépenses au 9 juin 2017 ainsi que le comparatif, et ce conformément à la loi et le dépose aux archives municipales, pour en faire partie intégrante.

2017-06-1099 - SERVICES PROFESSIONNELS - REFONTE DU SITE WEB – 1.4

CONSIDÉRANT QUE certains besoins ont été identifiés au cours des travaux de refonte du site Web et qu'il est jugé nécessaire d'ajouter, un nouveau contrat de services professionnels pour l'intégration des données de la Municipalité au nouveau site web ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gestion Gémique est disponible pour faire l'intégration des données au nouveau site web de la Municipalité, et ce, à partir du bureau de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gestion Gémique a fait une offre de services au montant de 7000.00 \$ soit 35 heures semaine au taux horaire de 50.00 \$, et ce, pendant quatre semaines;

CONSIDÉRANT QUE la firme Gestion Gémique a de l'expérience avec les sites web municipaux ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Françoise Tassé, et appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service de la firme Gestion Gémique au montant de 7000.00 \$ soit 35 heures semaine au taux horaire de 50.00 \$, et ce, pendant quatre semaines pour l'intégration des données de la Municipalité au site web.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-06-2000 - TRAVAUX DE REDRESSEMENT DU CORRIDOR AÉROBIQUE SECTEUR DU CHEMIN TASSÉ, CHEMIN DU RUISSEAU ET RUE BRIN - TECQ 2014 - 2018 – 1.5

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles a pris connaissance du bordereau de quantités de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** qui sera utilisé pour une demande de subvention dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014 - 2018;

ATTENDU QUE monsieur le Directeur général, Pierre Gagnon supervise les travaux redressement du corridor aérobique secteur du chemin Tassé, chemin du Ruisseau et rue Brin avec l'aide de monsieur le conseiller René Pelletier ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, et appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu et adopté d'approuver le contenu du bordereau de quantités de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** pour les travaux de redressement du corridor aérobique secteur du chemin Tassé, chemin du Ruisseau et rue Brin.

QUE monsieur le Directeur général, Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE - 2

2017-06-2001 - ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION INCENDIE ET PRÉVOYANT LA FOURNITURE DE SERVICES – 2.1

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adolphe-D'Howard et la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, parties à l'entente, désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à la protection contre l'incendie ;

Par conséquent, il est proposé par monsieur René Pelletier, appuyé par madame Françoise Tassé, et résolu unanimement ;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles adopte l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service de la municipalité de Saint-Adolphe-D'Howard tel que présenté. Copie jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

QUE le conseil municipal autorise monsieur le Maire, Yves Baillargeon et monsieur le Directeur général, Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service de la municipalité de Saint-Adolphe-D'Howard telle que présentée.

QUE le conseil municipal autorise monsieur le Directeur général, Pierre Gagnon à mettre fin à l'**entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de service** entre La régie incendie Nord Ouest Laurentides et la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

TRANSPORT ET VOIRIE - 3

2017-06-2002 - REDRESSEMENT DU CORRIDOR AÉROBIQUE SECTEUR DU CHEMIN TASSÉ, CHEMIN DU RUISSEAU ET RUE BRIN - 3.1

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles désire tout mettre en œuvre pour rendre sécuritaire la cohabitation cyclistes et automobilistes du secteur ;

ATTENDU QUE la municipalité désire corriger un problème de sécurité de gestion des eaux qui occasionne des inondations aux deux ans dans le même secteur, et ce, du à un ponceau sous-dimensionné ;

ATTENDU QUE la municipalité requiert l'aide technique de la MRC des Pays-d'en-Haut pour mener ce projet à terme, et ce, d'ici le 31 décembre 2018 ;

ATTENDU QUE ce projet ouvrira nos portes, de façon "sécuritaire" à tous les cyclistes des municipalités avoisinantes ;

ATTENDU QUE le conseil cautionne pleinement le projet ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur René Pelletier, appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu et adopté de demander l'aide technique de la MRC des Pays d'En-Haut pour mener ce projet à terme.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-06-2003 - SERVICE EN INGÉNIERIE – REMPLACEMENT DU SYSTÈME SANITAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES TRAVAUX DE REMBLAI AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE – 3.2

ATTENDU QUE l'offre de service de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** concernant un mandat d'assistance en ingénierie pour remplacement du système sanitaire de l'hôtel de ville et des travaux de remblai autour de l'hôtel de ville date du 10 novembre 2016 et que monsieur Pilon a confirmé sa validité pour 2017 ;

ATTENDU QUE l'offre de services est d'un montant total de 6 800.00 \$;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur René Pelletier, appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu, d'accepter l'offre de service de la firme **ANDRÉ PILON INGÉNIEUR CONSEIL** pour les services d'ingénierie pour les deux projets ci-haut mentionnés.

QUE monsieur le directeur général, Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs aux projets ci-haut mentionnés pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-06-2004 - ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE DE TYPE ½ TONNE – 3.3

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'embauche d'un journalier, monsieur Maurice Forget et d'une inspectrice, madame Miriam Atkinson ;

ATTENDU QUE le véhicule de monsieur Normand Léveillé n'est pas disponible pour les employés ;

ATTENDU QUE les employés ont besoin d'une camionnette pour le transport d'équipements et leurs déplacements ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur René Pelletier appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil municipal autorise le Directeur général à faire un appel d'offres pour faire l'acquisition d'une camionnette de type ½ tonne.

QUE le Conseil mandate madame la conseillère Françoise Tassé, monsieur le conseiller René Pelletier et le Directeur général à faire partie du comité de sélection pour l'analyse de conformité des appels d'offres pour faire l'acquisition d'une camionnette de type ½ tonne.

QUE le plus bas soumissionnaire, si l'appel d'offres est conforme, soit sélectionné.

QUE monsieur le directeur général, Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs à l'achat d'une camionnette pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

QUE le surplus libre soit affecté de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU - 4

FRAIS DE FINANCEMENT – 5

URBANISME ET ENVIRONNEMENT – 6

DÉPÔT RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - 6.1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres présents du conseil le rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement relativement aux travaux effectués au mois de mai et juin 2017 et le dépose aux archives pour en faire partie intégrante.

LOISIRS ET CULTURE - 7

VARIA - 8

CORRESPONDANCE - 9

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a duré environ _____ minutes.

2017-06-2005 - CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2017

il est proposé par madame France Robillard Pariseau,

appuyé par madame Françoise Tassé,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal clôture la séance ordinaire du 10 juin 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

Levée de la séance ordinaire du 10 juin 2017

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Yves Baillargeon lève la séance ordinaire du 10 juin 2017 à 11 :03.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Yves Baillargeon
Maire

PROJET